



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
5 avril 2018  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 2 avril 2018, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En ma qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois de mars 2018, je souhaite, par la présente, rendre compte de la réunion publique d'information que le Conseil a tenue le 22 mars 2018, au titre de la question « Paix et sécurité en Afrique », concernant la région du bassin du lac Tchad et l'application de sa résolution 2349 (2017). Une note de cadrage mettant en lumière la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des conflits a été élaborée en collaboration avec le Département des affaires politiques du Secrétariat et les quatre pays de la région: Cameroun, Niger, Nigéria et Tchad. Les membres du Conseil ont été priés de se pencher sur les questions suivantes :

1. Quelles mesures concrètes le Conseil de sécurité pourrait-il envisager de prendre, s'agissant notamment du concours à apporter aux pays et acteurs de la région du bassin du lac Tchad, pour intensifier les efforts de stabilisation et de réadaptation dans la région concernée et faire progresser l'application de la résolution [2349 \(2017\)](#) ?
2. Comment l'ONU et le Conseil de sécurité peuvent-ils améliorer l'efficacité et la cohérence de leur action en ce qui concerne l'évaluation et la gestion globales des risques, l'alerte rapide et les mesures concrètes à prendre dans la région du bassin du lac Tchad ?
3. Comment l'ONU peut-elle contribuer à faire en sorte qu'il y ait « des évaluations et une gestion des risques appropriées », en particulier en ce qui concerne « les changements climatiques et écologiques », comme l'a souligné le Conseil dans sa résolution [2349 \(2017\)](#) ?

Comme vous le savez, le Conseil a entendu la Vice-Secrétaire générale, Amina Mohammad, ainsi que Mohammed Bila, expert en télédétection de la Commission du bassin du lac Tchad, et Chitra Nagarajan, conseillère principale en matière de conflits chez Adelphi, qui ont fait un exposé sur les causes profondes du conflit dans la région du bassin du lac Tchad.

Les trois intervenants ont dit à quel point il importait de s'attaquer à diverses causes profondes, notamment l'absence de structures de gouvernance locale et de participation des populations locales. Ils ont aussi souligné le lien existant entre la variabilité du climat et la pénurie d'eau, entre autres facteurs environnementaux, et l'évolution de la situation dans la région. Ils ont mis l'accent également sur la nécessité d'évaluer les risques liés aux changements climatiques et écologiques. M. Bila et M<sup>me</sup> Nagarajan ont tous deux rappelé le rôle important du Secrétariat à cet



égard en présentant des options concrètes de suivi qui devront être examinées par le Conseil de sécurité et l'ensemble du système des Nations Unies. Pour récapituler, les intervenants ont formulé les recommandations ci-après à l'intention du système des Nations Unies :

- Faire mieux remonter l'information pendant toute la durée du cycle d'établissement des rapports du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, notamment en améliorant l'évaluation et l'analyse des risques liés au climat et à l'environnement ;
- Adopter une programmation qui tienne compte des conflits, de la problématique femmes-hommes et des changements climatiques ainsi que des perspectives locales et qui contribue à favoriser la participation des populations ;
- Améliorer le suivi des programmes et des résultats obtenus ainsi que l'établissement de rapports à l'intention du Conseil de sécurité et d'autres instances.

Après cet exposé, tous les membres du Conseil ont fait une déclaration, suivis du Nigéria, dont le Représentant permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies s'est exprimé au nom des quatre pays de la région (Cameroun, Niger, Nigéria et Tchad). À l'exception de deux membres du Conseil de sécurité, la plupart des intervenants ont confirmé, dans leurs déclarations, le lien existant entre les effets néfastes des changements climatiques d'une part et la situation dans le bassin du lac Tchad et leur incidence sur la montée de l'extrémisme violent d'autre part. Plusieurs membres ont aussi rappelé qu'il existait un rapport entre la pénurie d'eau, la sécheresse, la désertification et la dégradation des terres d'une part et la détérioration de la situation dans la région d'autre part. Tous les membres du Conseil ont insisté sur l'importance des efforts menés par les acteurs régionaux, notamment ceux de la Force multinationale mixte, pour repousser Boko Haram. Ils ont souligné la nécessité d'accroître le financement en vue d'appuyer ces efforts et de répondre aux besoins humanitaires. Certains membres du Conseil ont relevé l'importance que pourrait revêtir une visite conjointe de l'ONU et de la Banque mondiale dans la région, comme stipulé dans la résolution [2349 \(2017\)](#). En outre, la majorité des membres du Conseil ont dit souhaiter une amélioration de l'évaluation et de l'analyse des risques liés au climat et à l'eau par rapport au conflit dans la région et dans d'autres situations de conflit, le cas échéant. Ils ont demandé au Secrétariat d'améliorer la circulation de l'information dans ce domaine.

Le Royaume des Pays-Bas a organisé cette réunion publique d'information en mars pour appeler l'attention sur les causes profondes du conflit. En ma qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois de mars 2018, j'espère que cette réunion aura pour effet d'améliorer l'application de la résolution [2349 \(2017\)](#) du Conseil. Le Royaume des Pays-Bas attend avec intérêt de collaborer avec le Secrétariat à cette fin.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Karel J. G. van Oosterom